



MINISTÈRE
DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE,
DE LA RURALITÉ
ET DES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Service Presse

Hôtel de Castries,
lundi 26 septembre 2016

Nouvelle organisation territoriale, nouvelles régions, la carte de France bouge... et inspire.

Initié par le Premier ministre, un concours national de cartographie est organisé par le ministère de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales, du 21 septembre au 23 décembre 2016. Sa coordination a été confiée au CGET, à l'IGN et à l'Insee.

Ouvert à tous, ce concours baptisé "Carte blanche" invite à imaginer la nouvelle carte de France, en mettant en scène le territoire avec ses 13 nouvelles régions et ses territoires ultramarins, ses départements et ses métropoles. Pour le reste, les participants ont carte blanche : langage cartographique, design, choix du support (vidéo, papier, numérique, etc.), techniques (sculpture, photographie, dessin, peinture, collage, serious game, etc.) et matériaux utilisés...

Place à l'imagination et la créativité, sous toutes ses formes.

ORGANISATION : Les candidats peuvent proposer plusieurs cartes et concourir dans la ou les catégories de leur choix.

CATÉGORIE « PROFESSIONNEL » : elle s'adresse aux chercheurs, aux consultants, aux cartographes professionnels, aux start-uppers et aux étudiants. Le lauréat remportera une tablette numérique.

CATÉGORIE « JEUNESSE » : elle vise le public scolaire, notamment les collégiens et les lycéens. Les participants peuvent concourir à titre individuel ou par classe. Le lauréat remportera une journée à Paris avec visite de l'Assemblée nationale et de la cartotheque de l'IGN.

CATÉGORIE « ARTISTE » : le lauréat remportera une tablette graphique.

PRIX SPÉCIAL : Le jury décernera un prix spécial pour « la carte administrative la plus réussie ». La carte primée sera imprimée et diffusée par l'IGN.

Le jury sera composé d'une dizaine de personnalités des mondes institutionnel, intellectuel et artistique.

DATE LIMITE POUR CONCOURIR : Vendredi 23 décembre 2016 à midi

MODALITÉS DE PARTICIPATION : Le concours est gratuit et sans obligation d'achat. Toutes les informations pratiques sont sur le site : concours-cartographie.gouv.fr.

Contacts presse :

Claire Striffling-Gauthier - CGET - 01.85.58.60.56 - claire.striffling-gauthier@cget.gouv.fr

Sophie Couturier - IGN - 01.43.98.83.05 - sophie.couturier@ign.fr

Nathalie Kouyate - Ministère de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales - 01.44.49.85.08 - service-presse@territoires.gouv.fr